

Direction interdépartementale des routes du
Sud Ouest

Toulouse, le 12 décembre 2017

Secrétariat général

Unité des ressources humaines
Pôle gestion des compétences

**CONCOURS EXTERNE D'OUVRIER DES PARCS ET ATELIERS
TECHNICIEN DE NIVEAU 1 –
Au titre de l'année 2017**

DÉCISION DE LA COMMISSION DE SÉLECTION

Vu la notification du 16 mai 2017 portant ouverture, au titre de l'année 2017, d'un concours externe pour le recrutement d'un technicien niveau 1, ouvrier des parcs et ateliers à la DIR Sud-Ouest et fixant le nombre de place offerte à 3.

Vu la décision du 6 octobre 2017, d'ouverture d'un concours externe de technicien niveau 1 à la direction interdépartementale du Sud-Ouest.

Vu la décision du 6 novembre 2017, fixant la composition de la commission de sélection.

À l'issue des épreuves d'admissibilités qui se sont déroulées le 5 décembre 2017, la commission de sélection,

DECIDE

Article 1 :

La liste, par ordre alphabétique, des candidats admissibles sélectionnés pour les épreuves d'admission est arrêtée comme suit :

- BATAN Nicolas
- BOINET Cédric
- FASOLO Jérôme
- LOUBIERES Florian
- MALHERBE Jérôme
- PHILOGENE Yann
- RENOIR Patrick

Article 2 :

Les candidats sélectionnés devront se présenter le 19 décembre 2017, au siège la DIR Sud-Ouest, 155 avenue des Arènes Romaines, 31 300 Toulouse munis de la convocation et d'une pièce d'identité avec photographie.

Article 3 :

Le président de la commission de sélection est chargé de l'exécution de la présente décision.

Le Président

Ludovic ALIBERT